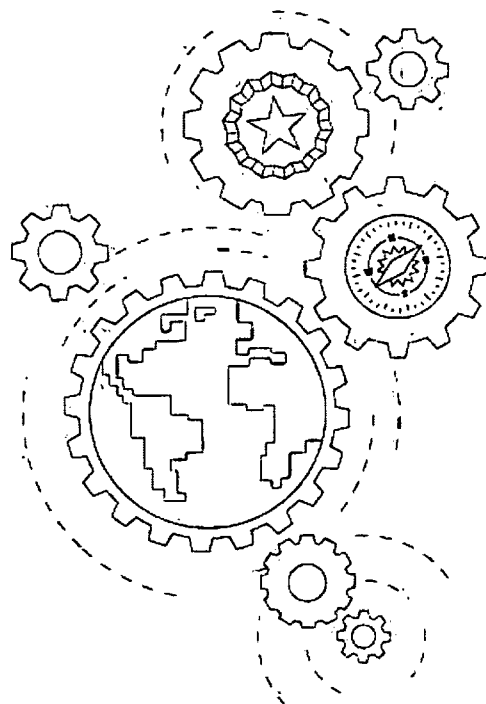


Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 08/09/2025 - B2025/019611 - 2013 B 00888 - 793 408 857 - A-FAIR

**RSM****RSM France**
Région Méditerranée

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS A-FAIR

33 Route de la Chartreuse

38700 LA TRONCHE

SIREN : 793408857

Céclifie Conforme à l'original

Bureau de Montpellier - Pérols

100 avenue Alfred Sauvy
CS 80050
34473 PEROLS CEDEX

☎ 04 99 52 88 40

✉ sofira@rsmfrance.fr

🌐 www.rsm.global.fr

Bureau de Nîmes

445 Chemin du Mas de Boudan
ARTEPARC - ZAC Georges Besse 2
30000 NIMES

☎ 04 66 28 22 00

✉ nimes@rsmfrance.fr

🌐 www.rsm.global.fr

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Attestation de présentation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Détail de l'Actif	5
Détail du Passif	6
Compte de Résultat	7
Détail du Compte de Résultat	9
Soldes Intermédiaires de Gestion	11
Détail des Soldes Intermédiaires	12
LIASSE FISCALE	13
ANNEXES FISCALES	39

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels du comité d'entreprise **SAS A-FAIR** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	147 950	euros
Chiffre d'affaires :	0	euros
Résultat net comptable :	-5 618	euros

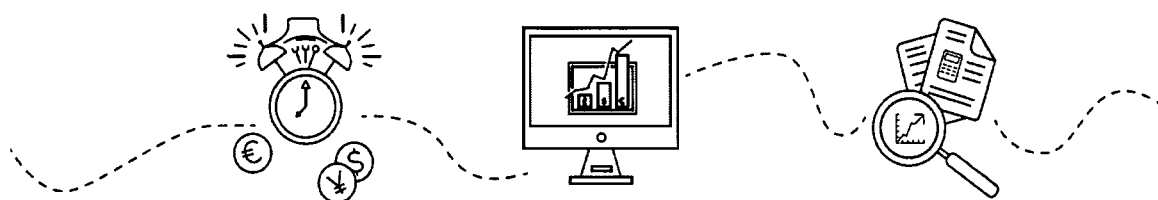
Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Signé électroniquement le 07/05/2024 par
Thomas Coutellier

 **RSM**

COMPTES ANNUELS



Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage Indus.	81 033	29 634	51 400	67 671
	Autres immobilisations corporelles	567	567		130
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		81 600	30 200	51 400	67 801
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits Intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	1 272		1 272	827
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	95 278		95 278	33 053
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	96 550		96 550	33 880
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		178 150	30 200	147 950	101 681
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	50 000	50 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(67 552)	(57 791)
	Résultat de l'exercice	(5 618)	(9 761)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		(23 170)	(17 552)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds prop			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	168 923	118 923
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 196	309
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		171 119	119 233
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		147 950	101 681
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(5 617,69)	(9 760,91)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		171 119	119 233
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	51 400	34,7	67 801	66,6	(16 401)	24,1
Installations techniques, matériel et outillage	51 400	34,7	67 671	66,5	(16 271)	24,0
MATERIEL & OUTILLAGE	81 033	54,7	92 833	91,3	(11 800)	12,7
AMORT INST TECH MAT OUTIL INDU	(29 634)	20,0	(25 162)	24,7	(4 471)	17,7
Autres immobilisations corporelles			130	0,13	(130)	00,0
MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	567	0,38	567	0,56		
AMORT MAT BUREAU INFORMATIQUE	(567)	-0,3	(437)	-0,4	(130)	29,7
TOTAL III - Actif Circulant NET	96 550	65,2	33 880	33,3	62 670	84,9
Autres créances	1 272	0,86	827	0,81	445	53,7
TVA déductible	332	0,22	364	0,36	(32)	-8,85
CREDIT DE TVA A REPORTER	580	0,39	463	0,46	117	25,2
TVA déductible / FNP	360	0,24			360	
Disponibilités	95 278	64,4	33 053	32,5	62 225	88,2
LYONNAISE DE BANQUE CIC	5 278	3,57	33 053	32,5	(27 775)	84,0
CAT	90 000	60,8			90 000	
TOTAL DU BILAN ACTIF	147 950	0,0	101 681	0,0	46 269	45,5

Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	(23 170)	15,6	(17 552)	17,2	(5 618)	32,0
Capital Social ou individuel	50 000	33,8	50 000	49,1		
CAPITAL SOCIAL	50 000	33,8	50 000	49,1		
Report à nouveau	(67 552)	45,6	(57 791)	56,8	(9 761)	16,8
REPORT A NOUVEAU	(67 552)	45,6	(57 791)	56,8	(9 761)	16,8
Résultat de l'exercice	(5 618)	-3,8	(9 761)	-9,6	4 143	42,4
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	171 119	5,6	119 233	7,2	51 887	43,5
Emprunts et dettes financières divers	168 923	4,1	118 923	6,9	50 000	42,0
COMPTE COURANT SANDRINE DUBOIS	168 923	4,1	118 923	6,9	50 000	42,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 196	1,48	309	0,30	1 887	10,2
Collectif fournisseurs créditeurs	36	0,02	309	0,30	(273)	88,3
Fournisseurs factures non parvenues	2 160	1,46			2 160	
TOTAL DU BILAN PASSIF	147 950	0,0	101 681	0,0	46 269	45,5

Compte de Résultat^{1/2}

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production Immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 516	3 321
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			5 814	6 380
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur Immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges				1	
Total des charges d'exploitation (2)			8 330	9 701	
RESULTAT D'EXPLOITATION			(8 330)	(9 701)	

Compte de Résultat^{2/2}

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(8 330)	(9 701)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 499	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1 499	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		1 499	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(6 831)	(9 701)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	11 800	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		11 800	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		60
	Sur opérations en capital	10 587	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		10 587	60
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 213	(60)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		13 299	
TOTAL DES CHARGES		18 917	9 761
RESULTAT DE L'EXERCICE		(5 618)	(9 761)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation						00,0
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Autres produits d'exploitation						00,0
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU						00,0
Total des charges d'exploitation		8 330		9 701	(1 371)	14,1
Autres achats et charges externes		2 516		3 321	(805)	24,2
Honoraires comptable		1 800		2 793	(993)	35,5
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU		265		46	219	77,7
FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		357		350	7	2,07
SERVICES BANCAIRES		94		132	(38)	29,0
Dotation aux amortissements sur immobilisations		5 814		6 380	(566)	-8,87
DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES		5 814		6 380	(566)	-8,87
Autres charges de gestion courante				1	(1)	00,0
PRODUITS DIVERS DE GESTION				1	(1)	00,0
Résultat d'exploitation		(8 330)		(9 701)	1 371	14,1
Total des produits financiers		1 499			1 499	
Autres intérêts et produits assimilés		1 499			1 499	
Autres produits financiers		1 499			1 499	
Total des charges financières						
Résultat financier		1 499			1 499	
Résultat courant avant impôts		(6 831)		(9 701)	2 870	29,5
Total des produits exceptionnels		11 800			11 800	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		11 800			11 800	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		11 800			11 800	
Total des charges exceptionnelles		10 587		60	10 527	N/S
Charges exceptionnelles sur opération de gestion				60	(60)	00,0
AMENDES FISC & PENALITES				60	(60)	00,0
Charges exceptionnelles sur opération en capital		10 587			10 587	
V.C.E.A.C. IMMO. CORP.		10 587			10 587	
Résultat exceptionnel		1 213		(60)	1 273	N/S

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Résultat de l'exercice		(5 618)		(9 761)		4 143	42,4

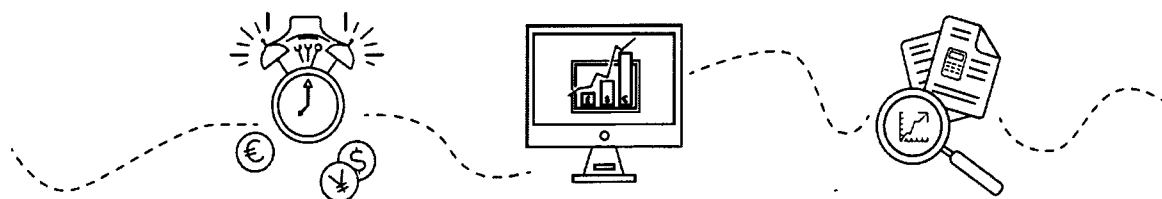
Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue						
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)						
MARGES (Commerciale + Production)						
- Achats non stockés (c)						
- Autres charges externes (c)	2 516		3 321		(805)	-24,2
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	2 516		3 321		(805)	-24,2
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	(2 516)		(3 321)		805	24,24
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes						
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(2 516)		(3 321)		805	24,24
+ Reprises sur amortissements et provisions						100,0
+ Autres produits d'exploitation						
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	5 814		6 380		(566)	-8,87
- Autres charges de gestion courante			1		(1)	100,0
RÉSULTAT EXPLOITATION	(8 330)		(9 701)		1 371	14,14
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 499				1 499	
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(6 831)		(9 701)		2 870	29,59
Produits exceptionnels	11 800				11 800	
- Charges exceptionnelles	10 587		60		10 527	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 213		(60)		1 273	N/S
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(5 618)		(9 761)		4 143	42,45

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires						
Marge commerciale						
Production de l'exercice						
Marge brute de production						
Production de l'exercice + Marge commerciale						
Autres charges externes	2 516		3 321		(805)	24,2
Honoraires comptable	1 800		2 793		(993)	35,5
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	265		46		219	77,7
FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	357		350		7	2,07
SERVICES BANCAIRES	94		132		(38)	29,0
Valeur ajoutée produite	(2 516)		(3 321)		805	24,2
Excédent brut d'exploitation	(2 516)		(3 321)		805	24,2
Autres produits d'exploitation						00,0
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU						00,0
Dotations aux amortissements et provisions	5 814		6 380		(566)	-8,87
DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES	5 814		6 380		(566)	-8,87
Autres charges de gestion courante			1		(1)	00,0
PRODUITS DIVERS DE GESTION			1		(1)	00,0
Résultat d'exploitation	(8 330)		(9 701)		1 371	14,1
Produits financiers	1 499				1 499	
Autres produits financiers	1 499				1 499	
Résultat courant avant impôts	(6 831)		(9 701)		2 870	29,5
Produits exceptionnels	11 800				11 800	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 800				11 800	
Charges exceptionnelles	10 587		60		10 527	N/S
AMENDES FISC & PENALITES			60		(60)	00,0
V.C.E.A.C. IMMO. CORP.	10 587				10 587	
Résultat exceptionnel	1 213		(60)		1 273	N/S
Résultat de l'exercice	(5 618)		(9 761)		4 143	42,4

LIASSE FISCALE



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le **01012023** et clos le **31122023** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société

Adresse du siège social

SAS A-FAIR

SIRET **79340885700019**

Adresse du principal établissement

Ancienne adresse en cas de changement

33 Route de la Chartreuse

38700 LA TRONCHE

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal **0** Bénéfice imposable à 15% **0** Déficit **5 618**
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% **0**

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% **0**

PV à long terme imposables à 19% **0**

PV exonérées (art. 238 quindecies) **0**

Autres PV imposables à 19% **0**

PV à long terme imposables à 0% **0**

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐

Zones franches urbaines
Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐

Zone de revitalisation
rurale, art. 44 quindecies ☐

Zone de restructuration de
la défense art 44 terdecies ☐

Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies ☐

Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐

Zone de développement
prioritaire art. 44 septdecies ☐

Bassins d'emploi à
redynamiser, art. 44 duodecies ☐

Autres dispositifs ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

Bénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas) **0**

Plus-values exonérées
relevant du taux de 15% **0**

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% **0**

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 % **0**

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☒ OUI Si oui, indication du logiciel utilisé **COMPTA EXPERT**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : **RSM FRANCE 100 AVENUE ALFRED SAUVY 34470 PEROLS** Nom et adresse du conseil :

Tél : **0499528840**

Tél :

OGA/OMGA ☐ Visiteur conventionné ☐ (Cochez la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visiteur ou certificateur conventionné :

Identité du déclarant, :

Date : **06052024**

Lieu : **LA TRONCHE**

Qualité et nom du signataire : **Sandrine Chiron - Président**

Signature :

N° d'agrément :

Examen de conformité
fiscale (ECF) ☐

prestataire :

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

I

(a)

(b)

(c)

(d)

(e)

(f)

(g)

(h)

(i)

(i)

total (a à h)

J

Année au cours de laquelle le versement a été effectué

à titre
de traitements
émoluments
et indemnités
proprement dits

Indemnités
forfaitaires
5

Rembour-
sements
6

Indemnités
forfaitaires
7

500

2023

38700 LA TRONCHE FRANCE

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS A-FAIR**
et Date de clôture de l'exercice **31122023**

K	DIVERS
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DON'S (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Désignation de l'entreprise : SAS A-FAIR			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 33 Route de la Chartreuse			Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 7 9 3 4 0 8 8 5 7 0 0 0 1 9			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31122023					
			N-1, 31122022					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	29 634	51 400	67 671	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	567		130	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV			
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
			Prêts	BF	BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	30 200	51 400	67 801		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY				
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 272	1 272	827	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	95 278	95 278	33 053		
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
		TOTAL (III)	CJ	CK	96 550	96 550	33 880	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	30 200	147 950	101 681		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS A-FAIR		Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(67 552)	(57 791)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(5 618)	(9 761)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	(23 170)	(17 552)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	168 923	118 923	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 196	309	
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	171 119	119 233	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	147 950	101 681	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	171 119	119 233	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A-FAIR							Néant ☐		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
		FJ		FK		FL			
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 516	3 321	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX			
	Salaires et traitements *					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements *} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	5 814	6 380	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC		
			Autres charges (12)				GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE		1	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GF	8 330	9 701	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GG	(8 330)	(9 701)
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GH				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	1 499		
	Différences positives de change					GM			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN			
	Total des produits financiers (V)					GO			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP	1 499		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ			
	Différences négatives de change					GR			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS			
Total des charges financières (VI)					GT				
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GU				
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV	1 499			
					GW	(6 831)	(9 701)		

Désignation de l'entreprise SAS A-FAIR				Néant ☐			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	11 800		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	11 800		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		60	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	10 587		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	10 587	60	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 213	(60)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	13 299		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	18 917	9 761	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(5 618)	(9 761)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9			
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	VNC des immobilisations cédées				10 587		
Produit de cession des immobilisations						11 800	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionne au31/12/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

2053 - Détail des produits et charges sur ex. anté
au31/12/2023

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS A-FAIR										Néant ☐				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		Consecutives a une reevaluation pratiquee au cours de l'exercice ou resultant d'une mise en equivalence		Acquisitions, creations, apports et virements de poste a poste				
								2		3				
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF				
CORP	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Com posants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Com posants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		(Dont Com - posants	M2			KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		(Dont Com - posants	M3			KS	92 833	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX			
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	567	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	93 400	LO		LP				
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V					
TOTAL IV					LQ		LR		LS					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							ØG	93 400	ØH		ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en equivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
						1		2		3				
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ		DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW				
CORP	Terrains					IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB				
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME				
		Inst. gales, agencts et am des constructions				IS		MG		MH				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	11 800	MK	81 033			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN				
		Matériel de transport				IV		MP		MQ				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	567			
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW				
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA				
	Avances et acomptes					NC		ND		NE				
	TOTAL III					IY		NG	11 800	NH	81 600			
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7			
		Autres participations					IØ		ØX		ØY			
Autres titres immobilisés					11		2B		2C					
Prêts et autres immobilisations financières					12		2E		2F					
TOTAL IV					I3		NJ		NK					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							I4		ØK	11 800	ØL	81 600	ØM	

Désignation de l'entreprise : SAS A-FAIR												Néant ☐			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH							
TOTAL I		RK		RM		RN		RO							
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	25 162	QA	5 684	QB	1 213	QC	29 634						
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG							
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK							
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	437	QM	130	QN		QO	567						
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
	TOTAL II	QU	25 599	QV	5 814	QW	1 213	QX	30 200						
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	25 599	ØP	5 814	ØQ	1 213	ØR	30 200						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP				SR					

Désignation de l'entreprise : SAS A-FAIR							Néant ☐ *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		9U	9V	9W	9X		
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF				
		UG	UH				
		UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.							10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

Désignation de l'entreprise : SAS A-FAIR										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 272	1 272					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX			VT	1 272	VU	1 272	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 196	2 196							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	168 923	168 923							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	171 119	VZ	171 119						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL		168 923		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SAS A-FAIR						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122023	
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			WB
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX			XW
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		ZN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								WN	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WO	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	XR	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								WQ	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y1	
								Y3	
TOTAL I								WR	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)								WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WU	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WV
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WH
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					WP	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A					WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								XB
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *								I6
	Majoration d'amortissement *								WZ
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement im mobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		XA
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		ZX
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)		ZY
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			XD
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								XF	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		XS
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		XG
	Dt déd. exc (art 39 decies D)		YD	Dt déd. exc (art 39 decies E)		YE	Dt déd. exc (art 39 decies F)		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL			
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{ bénéfice (I moins II)		XI	
						{ déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			XL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		0	XO

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Réintégrations diverses
au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise SAS A-FAIR		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	67 453
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	67 453
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	5 618
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	73 071
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		
	↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS A-FAIR										Néant ☐ *	
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(57 791)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(9 761)		Dividendes	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE					
					Report à nouveau	ZF					
						ZG	(67 552)				
TOTAL I			ØF	(67 552)	TOTAL II		ZH	(67 552)			
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)											
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)				XQ						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	2 065	2 838				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)				ST	451	482				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	2 516	3 321				
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW					
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)				9Z					
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY		45				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	85	674				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *				ØB						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0				ZR						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS A-FAIR						Néant ☐	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	CfÉtat 2059A-Détail...	11 800		1 213	10 587	
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	11 800	1 213	1 213			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			1 213			
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS A-FAIR**

Néant ☐ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES REINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

1

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	.			
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS A-FAIR**Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ④	Solde des moins-values à reporter col. ⑤ = ② + ③ - ④ - ⑤
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ⑥		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS A-FAIR					Néant ☐ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (ligne 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A-FAIR		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 79340885700019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A-FAIR

ADRESSE (voie) 33 Route de la Chartreuse

CODE POSTAL 38700

VILLE LA TRONCHE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique CHIRON Prénom(s) SANDRINE
Nom marital DUBOIS CHIRON % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 500
Naissance : Date 08041971 N° département 86 Commune POITIERS Pays FRANCE
Adresse : N° 33 Voie route de Chartreuse
Code postal 38700 Commune LA TRONCHE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET

79340885700019

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A-FAIR

ADRESSE (voie) 33 Route de la Chartreuse

CODE POSTAL 38700

VILLE

LA TRONCHE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

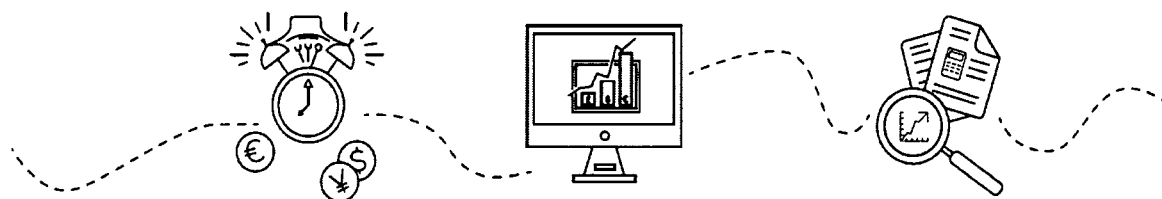
Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXES FISCALES



Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 160		2 160
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
TOTAL	2 160		2 160

Charges à payer (détail)
au 31/12/2023

Libellé	Montant
FNP honoraires 2023 RSM	2 160
Totalisation	2 160

SAS A-FAIR

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Au capital de 50.000,00 Euros

Siège Social : 33 Route de Chartreuse
38700 LA TRONCHE

793 408 857 RCS de GRENOBLE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,

Le DIX SEPTEMBRE

A 17h00

Au siège social de la société

En sa qualité de gérant de la société, Madame Sandrine DUBOIS a établi les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Le gérant note que le résultat d'exploitation est déficitaire.

La société va vendre ses actifs sur le prochain exercice

La société n'a enregistré aucune activité en matière de recherche et de développement à l'actif du bilan de l'exercice écoulé.

ORDRE DU JOUR

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- l'affectation des résultats de l'exercice,
- pouvoirs à conférer pour les formalités

DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après lecture du rapport de gestion, des comptes, de l'inventaire et de l'annexe, consigne et décide d'approuver les opérations résumées dans ce rapport et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui font apparaître une perte d'exploitation de 8330,00 Euros et un déficit comptable de 5618,00 €.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, il donne quitus à la gérance de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique consigne et décide d'affecter la perte bénéfice de l'exercice s'élevant à un montant de 5618,00 Euros de la manière suivante :

- au poste "report à nouveau" soit la somme de..... - 5618,00 Euros

TROISIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités nécessaires, notamment auprès du greffe du Tribunal de Commerce, et à l'effet de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement de la ou des résolutions prises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par l'associé unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.